



LETTRE DE RENTREE 2017

Dépenses par élèves en 2017 :

L'Éducation est une priorité à Roanne, sur laquelle la mairie investit en 2017 plus de 5,6 M€ pour le bien-être des 2 420 enfants scolarisés dans ses écoles publiques, soit environ **2 315 € par élève**, répartis de la manière suivante :

- 1 485 € pour le personnel : personnel des écoles, des différents temps périscolaires (dont 41 € pour les études) et de la restauration scolaire ;
- 410 € pour la gestion physique des bâtiments : travaux de maintenance et de rénovation, entretien des locaux, chauffage, eau, électricité, assurance, espaces verts, mobilier, téléphonie, réseau informatique... ;
- 125 € pour le soutien pédagogique aux enseignants : fournitures scolaires, achats de livres, d'outils pédagogiques et de jeux, transports (piscine, patinoire, sorties scolaires, action culturelle...), matériel informatique, location de photocopieurs, médecine scolaire, classes découvertes, éducation artistique et culturelle... ;
- 290 € (hors personnel) pour la restauration scolaire et les TAP.

Fibre optique : raccordement en cours de toutes les écoles :

La mairie investit chaque année 50.000 euros dans du matériel informatique pour toutes les écoles, mais pour que tout fonctionne bien, il faut un réseau internet en très haut débit. A ce jour, seul le groupe scolaire du Mayollet, et les maternelles Wilson, Fontquentin et Mulsant étaient raccordés à la fibre optique. **Les autres écoles seront raccordées d'ici 2 ans, pour un coût de plus de 100 K€.**

Événements :

Le **mercredi 15 novembre** se déroulera **l'anniversaire des droits de l'enfant**, organisé par la Ville de Roanne et Roannais Agglomération avec l'UNICEF, à l'espace congrès (derrière la mairie), de 13h à 17h. De nombreuses animations seront mises en place : réalisation d'une fresque, ateliers de chant, de vidéo et d'écriture, exposition, goûter offert...

Le nouveau **conseil municipal des enfants et des jeunes** sera installé le **samedi 25 novembre** à 10h30, salle Charles de Gaulle en mairie.

A vos agendas :

- ✓ Les élections du **Conseil Municipal d'Enfants** (CME) pour les élèves de CM1 se déroulent dans les écoles jusqu'au 18 octobre.
- ✓ **Les pré-inscriptions scolaires** pour la rentrée 2017-2018 pour les enfants qui auront 3 ans avant le 31/12/2017 ou 2 ans avant le 31/08/2017 (écoles en Education prioritaire) sont à effectuer auprès du service Education **avant le 3 novembre**. Merci d'en parler autour de vous si vous connaissez des familles concernées.

Service Education de la Ville de Roanne

Centre administratif Paul Pillet

BP 90 512 - 42 328 ROANNE Cedex

Mail : education@ville-roanne.fr / Tel. : 04.77.23.20.95.

Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
et les mardis et jeudis de 8 h à 12 h